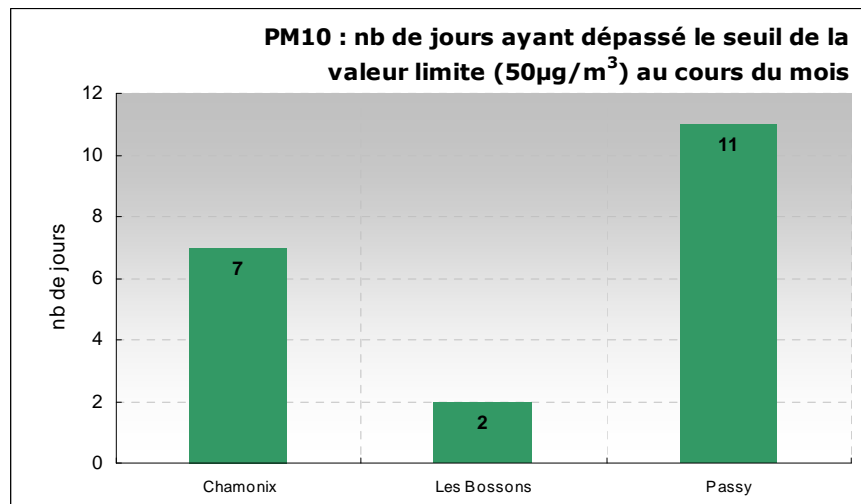
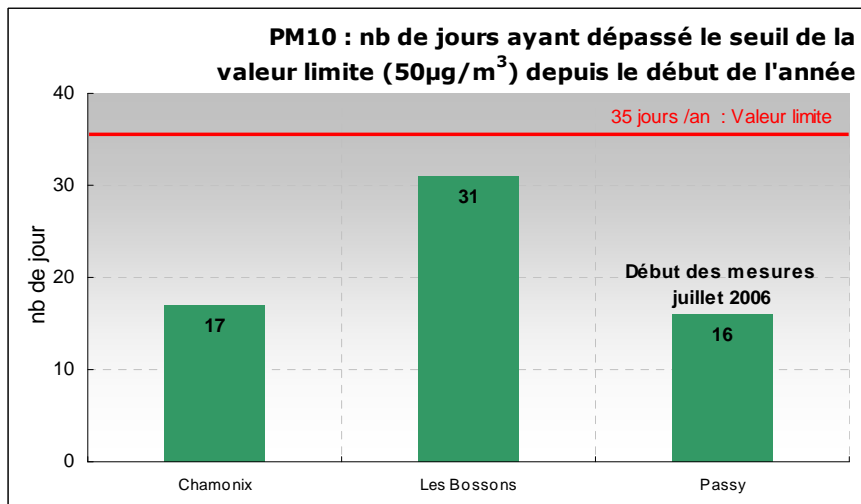
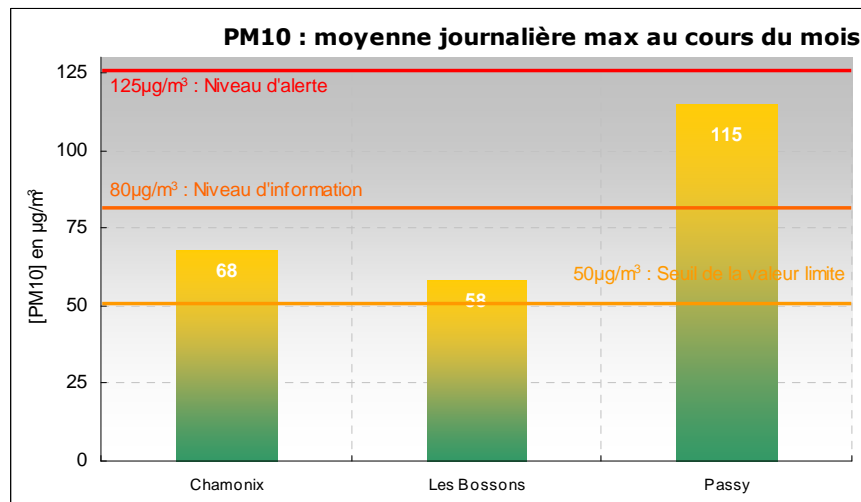
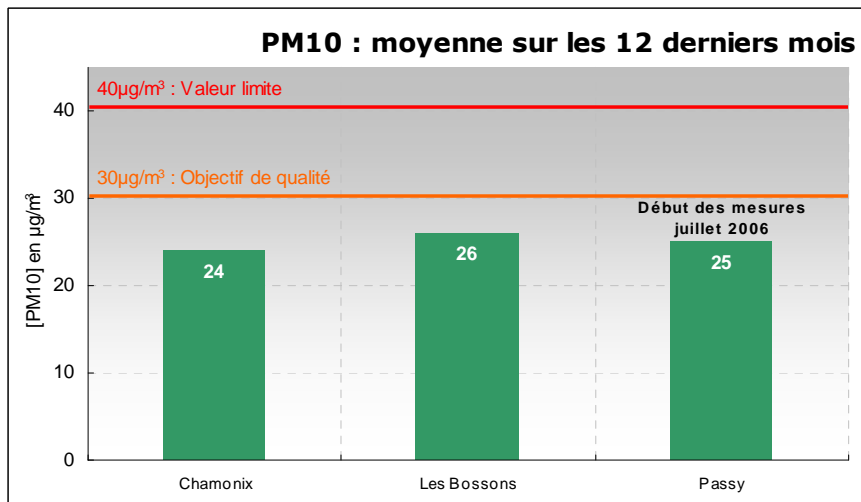




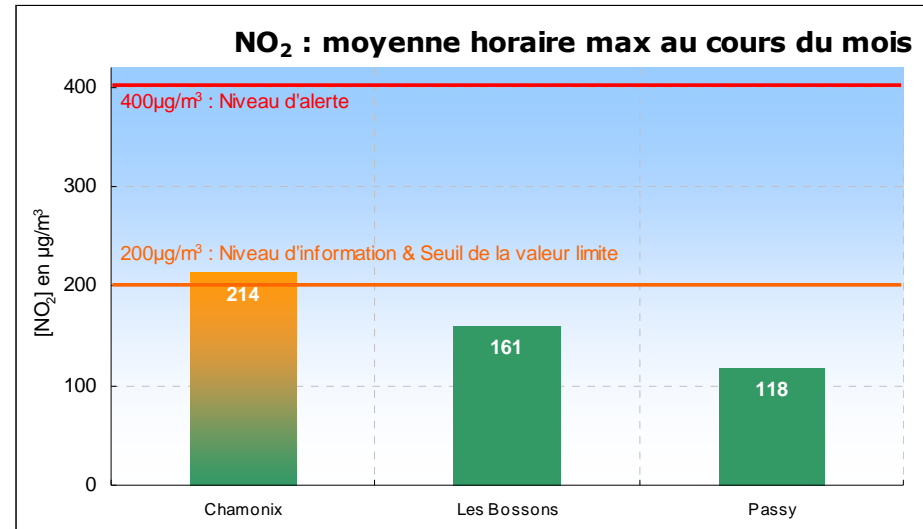
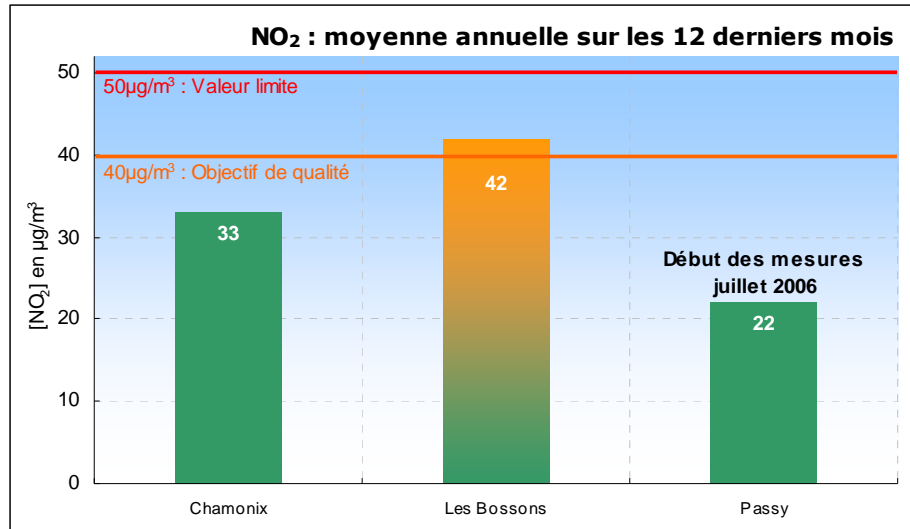
Bilan mensuel de la qualité de l'air dans la haute-vallée de l'Arve

Décembre 2006

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Le mois de décembre, et en particulier la dernière semaine, a été marqué par une accumulation des pollutions dans les vallées alpines. A ce titre, la vallée de l'Arve n'a pas été épargnée puisque le seuil d'information a été dépassé à plusieurs reprises conduisant à activer le seuil d'alerte. De ce fait, des mesures d'urgence, notamment la réduction de la vitesse, ont été mises en œuvre le 28 décembre afin de limiter l'ampleur de l'épisode de pollution. Concernant les poussières en suspension se sont principalement les zones agglomérées du secteur de Cluses-Sallanches qui ont été concernées alors que pour le dioxyde d'azote c'est le secteur urbain de Chamonix qui a été affecté.

En moyenne sur l'année, l'ensemble des valeurs réglementaires est respecté. Seul l'objectif de qualité est dépassé aux Bossons concernant le dioxyde d'azote. Il faut également noter aux Bossons le chiffre de 31 dépassements du seuil de la valeur limite pour les poussières, qui respecte la valeur réglementaire, mais qui pourrait s'accroître dans les prochaines années en raison d'un changement de la méthode métrologique au niveau national afin de répondre aux préconisations européennes.